

INFORMATIONS PRATIQUES



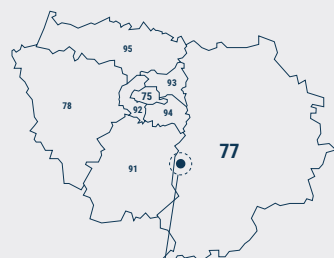
PASSERELLE > Centre de post-cure / Maisons Hospitalières de Sénart
60, rue du Laiton - 77176 Savigny-le-Temple

- Médecin Chef - Psychiatre : Dr Michaël BONNIÈRE
- Encadrante d'unité : Candice HOFFMANN

Ouvert tous les jours, 24h/24.

Pour contacter le secrétariat :
T : 01 89 02 00 60 - mh.senart@lad.fr

Pour en savoir plus : www.lad.fr/unite/passerelle-mhs



Pôle Maisons Hospitalières de Sénart (77)

Le pôle des Maisons Hospitalières de Sénart propose plusieurs modalités de prise en charge des personnes vivant avec des troubles psychiques : une unité d'hospitalisation temps plein, un hôpital de jour et des appartements thérapeutiques.

■ MAISON PARTENAIRES  55 lits

■ ESPACE DE JOUR  25 places

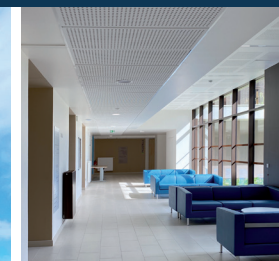
■ PASSERELLE  20 lits



Pour connaître l'ensemble de notre offre,
rendez-vous sur notre site web : www.lad.fr

 **LES AILES DÉPLOYÉES**
ASSOCIATION D'AIDE À LA SANTÉ MENTALE

UNE UNITÉ DU PÔLE DES MAISONS HOSPITALIÈRES DE SÉNART



PASSERELLE

CENTRE DE POST-CURE
MAISONS HOSPITALIÈRES DE SÉNART

 **LES AILES DÉPLOYÉES**
ASSOCIATION D'AIDE À LA SANTÉ MENTALE

PASSERELLE

DE L'ASSOCIATION LES AILES DÉPLOYÉES



L'hébergement thérapeutique, une clé pour la réhabilitation psychosociale et le rétablissement

Situé à Savigny-le-Temple, PASSERELLE, est une unité entre l'appartement thérapeutique et le foyer postcure, d'une capacité de 20 places, 4 fois 5 chambres, qui accueille des adultes à partir de 18 ans. Elle fait partie des Maisons Hospitalières de Sénart.

Nos missions

PASSERELLE propose un **hébergement thérapeutique** de 20 chambres réparties en 4 duplex à des personnes souffrant de troubles psychiques sur une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Les personnes admises y développent un projet de soins visant leur autonomisation et leur réinsertion dans la cité en s'appuyant sur la dynamique du « vivre ensemble » et sur la diversité des interactions avec le petit groupe de pairs, ses référents et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

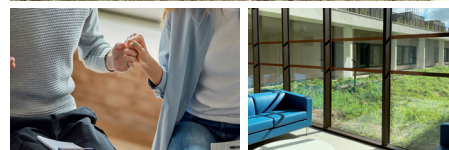
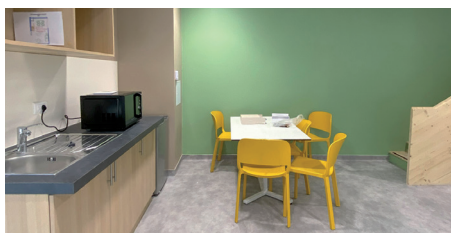
POUR CELA NOUS PROCÉDONS À :

- L'évaluation des ressources de l'usager et à leur développement afin de favoriser son autonomie dans le quotidien et faciliter la mise en place de son projet de vie.
- L'élaboration, en partenariat avec l'usager, des objectifs du séjour visant le rétablissement personnel.
- La mise en évidence des ressources et des forces de l'usager.
- La mise en place d'un programme de réhabilitation psychosociale personnalisé selon l'usager.

La vie en communauté au sein de la PASSERELLE



L'ensemble des usagers participe tout au long du séjour aux activités communes. **Des soins de réhabilitation sociale avec des médiations variées** sont proposés en fonction des besoins et du projet de chacun. Ces différentes médiations permettent d'aborder et de travailler les aspects fondamentaux communs des processus de rétablissement.



Nos outils

Le parcours de soins comprend trois phases :

Phase 1 : Évaluation et intégration

Cette phase dure deux mois pendant lesquels nous procédons à une évaluation la plus exhaustive possible des ressources, des demandes et des besoins de l'usager. À l'issue de cette phase, nous élaborons avec lui son projet personnalisé de rétablissement (PPR).

Phase 2 : Mobilisation des ressources

Dans le plan personnalisé de rétablissement élaboré avec l'usager figurent les éléments suivants :

- Les objectifs du séjour
- Un programme de réhabilitation psychosociale construit pour atteindre ces objectifs
- Le développement des ressources environnementales (famille, amis, professionnels)

Phase 3 : Accompagnement vers l'environnement social choisi par l'usager

- Insertion sociale
- Insertion professionnelle
- Insertion vers l'habitat pour favoriser l'autonomie et la projection vers un logement adapté

Les conditions d'admission :

- Être majeur(e)
- Être en situation de stabilité clinique
- Bénéficier d'un suivi psychiatrique investi et régulier
- Les résidents du 77 sont prioritaires

NOS POINTS FORTS



Unité entre l'**appartement thérapeutique** et le **foyer postcure**, dotée d'une capacité d'accueil de **20 places**.



Un site à **5 minutes à pieds** de la gare de Savigny-le-Temple disposant d'un **parc arboré** d'un hectare. Restauration réalisée sur place par un **chef cuisinier**. Grande **agora lumineuse**. **Parking** possible sur site.



Une équipe pluridisciplinaire composée des professionnels suivants :

- Médecin généraliste
- Encadrant d'unité
- Psychologue
- Neuropsychologue
- Ergothérapeute
- Educateur spécialisé
- Infirmiers
- Secrétaire médico-administratif(ve)
- Aides-soignant(e)s
- Assistant(e) social(e)
- Psychomotricienne
- Conseiller(e) en Économie Sociale et Familiale (CESF)

